

Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 septembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 26 septembre 2022

SPORTS - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - STADE NIORTAIS TRIATHLON, COURIR EN DEUX SÈVRES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON à Jacques BILLY, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET BONNEAU, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Lucy MOREAU à François GUYON, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Florent JARRIAULT, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

SPORTS - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - STADE NIORTAIS TRIATHLON, COURIR EN DEUX SÈVRES

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la compétence de soutien aux manifestations sportives porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire, plusieurs organismes nous ont sollicités pour l'organisation de leurs événements sportifs, présentés ci-après :

- Le **Stade Niortais Triathlon (SNT)** organise la 2^{ème} édition du Triathlon de Niort les 10 et 11 septembre 2022 à la base nautique de Noron et au Hall de la Sèvre du parc des expositions de Niort. Le SNT attend un millier d'athlètes sur le week-end : des jeunes, des adultes, des personnes en situation de handicap (partenariat avec le Comité Départemental Handisport)... Le samedi se tiendront les épreuves sélectives de Coupe de France des Clubs et le championnat régional Nouvelle-Aquitaine du contre la montre par équipe.
- L'Association **Courir en Deux-Sèvres** organise la 32^{ème} édition de la « Coulée Verte » le dimanche 16 octobre 2022. Cette manifestation est un rendez-vous bien connu des pratiquants réguliers ou occasionnels de l'ensemble de notre territoire et au-delà.

Ces manifestations sont soumises aux contexte sanitaire et décisions gouvernementales en vigueur lors de leur tenue. En cas d'annulation de la manifestation pour quelque motif que ce soit et de reprogrammation sur la même année civile, la subvention sera versée ; dans le cas contraire, la subvention est réputée sans objet et une nouvelle demande devra être déposée en cas de reprogrammation sur l'année civile suivante.

Labellisée « Terre de Jeux », la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est engagée à faire vivre l'aventure des Jeux Olympiques de Paris 2024 sur son territoire. Tout au long de l'Olympiade (période jusqu'aux Jeux 2024) la collectivité soutient les événements participant à promouvoir le sport et les valeurs sportives auprès du grand public, et mobilisant la Génération 2024 : ces acteurs du terrain qui font les champions de demain.

Aussi, au titre de sa politique de soutien aux manifestations sportives et d'animation du territoire dans le cadre du label Terre de Jeux, et après instruction des demandes, la Communauté d'Agglomération du Niortais souhaite apporter une aide de 2 500 € au SNT et une aide de 5 000 € à Courir en Deux-Sèvres pour l'organisation de leurs manifestations respectives qui rejoignent les enjeux d'attractivité et de promotion du territoire.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 2 500 € au Stade Niortais Triathlon pour la deuxième édition du Triathlon de Niort ;
- Autorise le versement d'une subvention de 5 000 € à Courir en Deux-Sèvres pour la 32^{ème} édition de la Coulée Verte ;
- Approuve les conventions afférentes avec les organismes ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les documents nécessaires.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Philippe MAUFFREY

Vice-Président Délégué